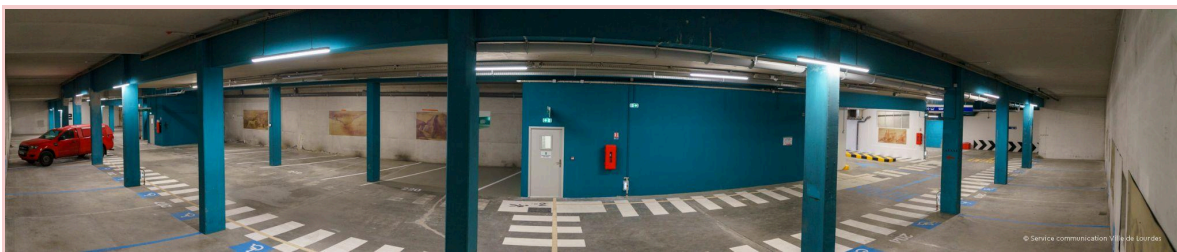


Lourdes, le 31 juillet 2025

## Réouverture du parking Peyramale le 1<sup>er</sup> août

Jeudi 31 juillet, le Maire et les élus ont convié la presse pour annoncer la réouverture du parking Peyramale, fermé depuis plus de 7 ans.



Après 8 mois de travaux, le parking va rouvrir vendredi 1<sup>er</sup> août. Depuis sa fermeture le 1<sup>er</sup> janvier 2018, et suite aux nombreuses procédures et recours restés vains, la situation n'avait pas évolué jusqu'à 2020. À l'époque, l'objectif de la nouvelle équipe municipale avait consisté à parvenir à un accord avec la société exploitante pour mettre un terme au dossier de contentieux. Ce fut chose faite fin 2022. Depuis, plusieurs étapes ont été nécessaires pour procéder à l'identification précise du marché public, définir les lots, lancer les consultations et procéder aux travaux.

Pour rappel, le coût global de cette opération qui se monte à 1 350 000 € HT, comprend plusieurs volets :

- Le renforcement structurel par poutres métalliques et plaques carbone ;
- La sécurisation incendie avec un nouveau système d'alarme désenfumage conforme aux colonnes sèches ;
- La mise aux normes d'accessibilité ;
- La rénovation de l'éclairage ;
- Le remplacement des barrières d'accès ;
- La mise aux normes et rénovation complète de l'ascenseur.

Le maire, Thierry Lavit s'est exprimé : *“Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le parking Peyramale a fermé ses portes par arrêté municipal sous la mandature Josette Bourdeu. Cette décision, rendue nécessaire à la suite d'un diagnostic technique inquiétant à la fin de la concession Vinci/Indigo, a marqué un véritable coup d'arrêt pour le centre-ville.*

*Ce parking a été ouvert en 1992 sous la municipalité Philippe Douste-Blazy. C'était alors une pièce essentielle du dispositif de stationnement de Lourdes. Sa fermeture brutale a privé notre commune*

**Contact presse, demande d'images en 72 ou 300 DPI :**  
**service-communication@ville-lourdes.fr / Tél. : 05 62 42 54 07**  
**Ville de Lourdes – 2, rue de l'Hôtel de Ville - 65100 Lourdes**  
**www.lourdes.fr**

*de 388 places en plein centre, entraînant d'innombrables désagréments pour les riverains, les commerçants, les professionnels, les visiteurs et les pèlerins. Pendant de nombreuses années, ce lieu s'est figé. La place Peyramale, elle-même condamnée grillagée et à l'abandon, était devenue une véritable friche urbaine, symbole d'une inertie qui n'avait que trop duré.*

*Dès que nous avons été élus en 2020, nous avons fait de ce dossier un enjeu prioritaire. Je veux remercier ici M. Philippe Hernandez, qui a œuvré à mes côtés auprès d'Indigo/Vinci.*

*C'était un engagement fort de notre campagne municipale. Rendre aux Lourdaises et aux Lourdais la place Peyramale avec le Monument aux Morts et son parking, et ainsi redonner vie au cœur de ville. Plutôt que de continuer à perdre des années d'exploitation et de laisser cette horrible verrue en centre -ville, nous avons préféré opter pour la médiation qui fut longue et exigeante, mais couronnée de succès. Merci M. Hernandez pour avoir été très précieux dans cette discussion. Fin 2022, nous avons conclu un accord avec Indigo/Vinci, mettant définitivement fin au contentieux et ouvrant la voie à la restauration tant attendue par les Lourdaises et les Lourdais. Une première étape symbolique a été franchie le 8 mai 2023, à l'occasion de la cérémonie patriotique qui a donc été célébrée au monument aux morts de la place Peyramale et conformément à notre engagement de campagne. Cette place était enfin rendue aux habitants après une remise en état menée en régie par nos services : purge, réparation, nettoyage, serrurerie et réfection du Monument aux Morts. Par la suite, en novembre 2022, nous avons lancé les travaux de réhabilitation du parking souterrain, un chantier d'envergure de 1 350 000 € HT .*

*Je veux saluer le travail formidable des dix entreprises qui ont œuvré pendant de longs mois, des équipes techniques et des agents municipaux que je salue, mobilisés avec une intensité remarquable. Merci à toutes et à tous.*

*Le 24 juillet dernier, la Commission départementale de sécurité incendie , en ma présence, a rendu un avis favorable, validant l'ensemble des installations et soulignant la qualité du chantier. Je suis donc très heureux et satisfait de vous annoncer officiellement aujourd'hui que le parking Peyramale rouvrira ses portes demain, vendredi 1<sup>er</sup> août 2025.*

*Ce parking sera donc ouvert 24 h sur 24, sept jours sur sept, avec une capacité désormais fixée à 198 places, dont huit emplacements pour les personnes à mobilité réduite. De ce fait, il me paraît important de préciser que la réduction du nombre de places par rapport à l'ancienne configuration est le résultat d'une obligation légale, celle de la sécurité, de la qualité et d'un niveau de service durable. Force est de constater que le système de désenfumage non conforme depuis l'origine, n'aurait pas dû permettre l'ouverture des 388 places.*

*Par conséquent, nous avons donc dû respecter, bien évidemment les normes sécuritaires stricto sensu et ainsi proposer un équipement digne et sécurisé dans notre ville, un équipement aussi confortable pour les futurs usagers. En effet, j'ai demandé à ce que les places soient bien plus larges que prévues puisque nous avons dû baisser la jauge, et c'est donc le cas. Ce sera donc plus facile de s'y garer.*

*Je tiens à souligner la présence d'une œuvre emblématique de ce lieu, à savoir la grande partie des fresques d'origine du peintre Cortès, qui ont pu être conservées et protégées tout au long des travaux. Ces œuvres magnifiques qui embellissent l'architecture du parking, sont un lien fort avec*

*notre patrimoine artistique et culturel. Mes remerciements, appuyés et chaleureux, vont vers madame Anne-Béatrice Cortès, fille de l'artiste.*

*Avec cette réouverture, nous tournons la page d'une longue parenthèse et nous écrivons un nouveau chapitre du renouveau du centre-ville. Le parking Peyramale est bien plus qu'un équipement, c'est un signal fort envoyé à toutes et tous, habitants, commerçants, professionnels, touristes. C'est un signal fort que Lourdes avance. C'est aussi un signal fort que Lourdes change après la réouverture de la place en 2023, après celle du parking ce jour.*

*Je vous invite fin août à la cérémonie de réouverture de la rue et place de l'église, réaménagée de l'église paroissiale du Sacré-Coeur après réhabilitation.*

*C'est tout un quartier historique que nous sommes en train de réhabiliter avec cohérence, ambition, cœur et avec passion.*

*Merci à toutes et tous pour votre confiance, votre soutien et votre engagement. Merci encore une fois aux entreprises, aux techniciens, aux élus, aux agents qui ont fait de cette réouverture une réalité concrète dans un chantier qui d'ores et déjà était complexe.*

*En conclusion, merci aux Lourdaises et Lourdais pour leur patience et leur attachement à leur ville. Ensemble, tous ensemble, nous construisons désormais l'avenir de Lourdes."*



## Infos pratiques

Plusieurs formules de stationnement sont désormais proposées :

- Stationnement ouvert avec prise de ticket à la borne ;
- Un pass découverte 24 h au prix de 20 € ;
- Un forfait nuit de 18 h à 9 h au prix de 10 €.
- Des abonnements libres pour résidents et travailleurs.

Pour les véhicules légers :

- Un abonnement mensuel à 50 € ;
- Un abonnement semestriel à 250 € ;
- Un abonnement annuel à 490 €.

Pour les deux-roues motorisés :

- Un abonnement mensuel à 30 € ;
- Un abonnement semestriel à 150 € ;
- Un abonnement annuel à 300 €.

Les abonnements sont à souscrire à l'accueil du parking, côté rue Basse, pour en bénéficier ou prendre un rendez-vous par téléphone au 05 62 42 54 35 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ou par mail à [franck.divry@ville-lourdes.fr](mailto:franck.divry@ville-lourdes.fr) .

>> [Retrouvez toutes les informations sur notre page dédiée.](#)



**Contact presse, demande d'images en 72 ou 300 DPI :**  
**[service-communication@ville-lourdes.fr](mailto:service-communication@ville-lourdes.fr) / Tél. : 05 62 42 54 07**  
**Ville de Lourdes – 2, rue de l'Hôtel de Ville - 65100 Lourdes**  
**[www.lourdes.fr](http://www.lourdes.fr)**

Désinscription : [service-communication@ville-lourdes.fr](mailto:service-communication@ville-lourdes.fr)